

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Date de convocation** 05/07/2023 L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures,  
**Date d'affichage** 05/07/2023 la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la  
**Nbre de membres en exercice:** 8 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,  
**Présents :** 7 après avoir été légalement convoqué  
**Votants :** 7 Mme BARBELETTE, LAN, LEBOUUC,  
LEPELTIER, Mmes TROPÉE et VANNIER.  
formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. DEMARQUET,

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2023/12

**Maison de la ferme de la Roulardière : validation du devis de travaux**

Après une visite sur les lieux, M. le Président présente le devis de travaux pour les menuiseries extérieures sur le hangar de la ferme de la Roulardière.

Les travaux portent sur les volets côté séjour/salon et le châssis au niveau de la porte d'entrée.

L'entreprise SOLABAIE propose un devis pour un montant de 4 069, 94€ H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le devis proposé par l'entreprise SOLABAIE pour un montant de 4 069, 94€ H.T.
- **D'INSCRIRE** ces dépenses au budget primitif 2023 du CCAS à l'article 2313 opération 14 « Habitation La Roulardière »
- **DE DONNER POUVOIR** à M. le Président pour signer tout document afférent à ce dossier

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Président du C.C.A.S

